

# La forêt, partie de campagne

**D**ans le silence agité de la forêt, nous pouvons avoir le sentiment d'être au temps premier du monde. La fébrilité active à l'œuvre dans ces lieux, jusque dans ses formes les plus élémentaires, est l'expression même de l'effervescence obstinée de la biodiversité. Nous pourrions alors imaginer que cet espace est un des derniers préservés où, loin des tourments de la modernité, l'agitation ne serait que l'élan continu de la vie.

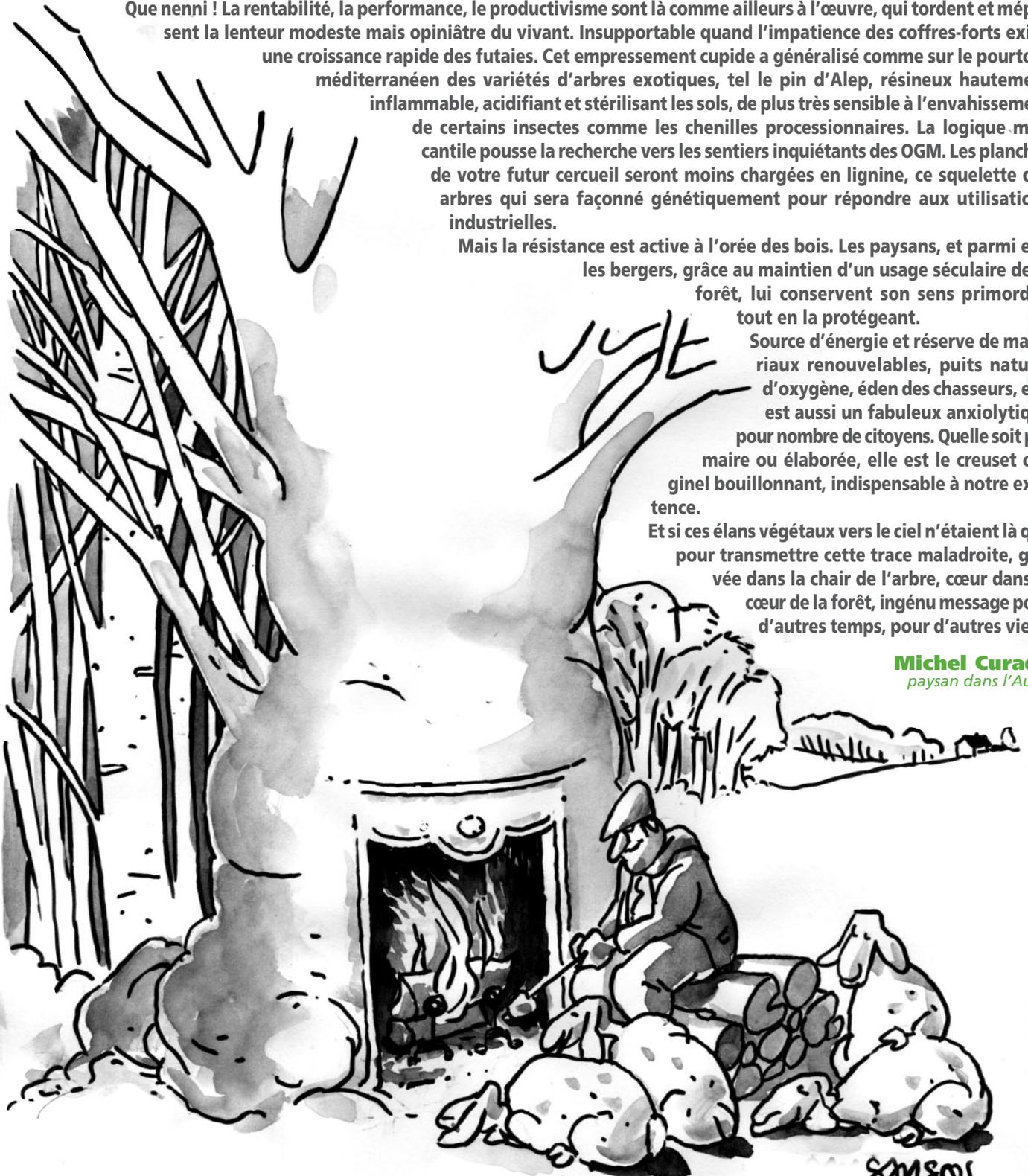
Que nenni ! La rentabilité, la performance, le productivisme sont là comme ailleurs à l'œuvre, qui tordent et méprisent la lenteur modeste mais opiniâtre du vivant. Insupportable quand l'impatience des coffres-forts exige une croissance rapide des futaies. Cet empressement cupide a généralisé comme sur le pourtour méditerranéen des variétés d'arbres exotiques, tel le pin d'Alep, résineux hautement inflammable, acidifiant et stérilisant les sols, de plus très sensible à l'envahissement de certains insectes comme les chenilles processionnaires. La logique mercantile pousse la recherche vers les sentiers inquiétants des OGM. Les planches de votre futur cercueil seront moins chargées en lignine, ce squelette des arbres qui sera façonné génétiquement pour répondre aux utilisations industrielles.

Mais la résistance est active à l'orée des bois. Les paysans, et parmi eux les bergers, grâce au maintien d'un usage séculaire de la forêt, lui conservent son sens primordial tout en la protégeant.

Source d'énergie et réserve de matériaux renouvelables, puits naturel d'oxygène, éden des chasseurs, elle est aussi un fabuleux anxiolytique pour nombre de citoyens. Quelle soit primaire ou élaborée, elle est le creuset originel bouillonnant, indispensable à notre existence.

Et si ces élans végétaux vers le ciel n'étaient là que pour transmettre cette trace maladroite, gravée dans la chair de l'arbre, cœur dans le cœur de la forêt, ingénu message pour d'autres temps, pour d'autres vies ?

**Michel Curade**  
paysan dans l'Aude



## Enjeux

# Une politique forestière, en voie de démantèlement ?

**L'État se désinvestit du secteur de la sylviculture. De moins en moins de forestiers sont sur le terrain. Ceci ne facilite pas les liens nécessaires entre acteurs de la forêt et ceux du milieu rural.**

La forêt ne fait pas souvent la « une » des médias, sinon pour parler des incendies. Pourtant, 3,9 milliards d'hectares de la planète en sont couverts, soit 30% des terres émergées. La pression démographique, sa transformation en terres cultivées et l'utilisation du bois source d'énergie<sup>(1)</sup> mettent en péril son avenir. La mondialisation des échanges accentue cette tendance en influant sur la demande des marchés. Les exemples les plus criants sont les déforestations massives en Amazonie pour produire la viande nécessaire aux marchés type Mac Do ; il en est de même au Brésil pour la pro-

duction de canne à sucre source d'éthanol, et en Asie du Sud-ouest pour la production d'huile de palme, aux mêmes fins de production de carburants végétaux.

## De nombreuses petites entreprises de première transformation disparaissent, avec leurs emplois qualifiés

En France, si la situation est quantitativement positive avec une croissance continue des superficies forestières, la situation qualitative est moins claire.

L'artificialisation de surfaces importantes de forêt par les monocultures et les sylvicultures expéditives (cycles de culture raccourcis) provoque globalement une perte en biodiversité. Notamment, dans les zones déshéritées, la pay-

sage se ferme ou se banalise via les enrêlements.

Par ailleurs, la propriété forestière reste très morcelée,

limitant les possibilités d'aménagement et de gestion collectifs par massifs.

Quant à la gestion privée, elle laisse souvent à désirer. Le cours du bois, qui a perdu les deux tiers de sa valeur en vingt-cinq ans, est un facteur démotivant pour les propriétaires. Les entreprises de travaux forestiers sont en difficulté, confrontées à des marges insuffisantes. Les groupes nationaux et internationaux qui dominent les secteurs du bois (papiers, panneaux, meubles...) gèrent à court terme leurs approvisionnements et leurs implantations en fonction des marchés, ignorant les filières locales de production et de première transformation.

La politique de l'État est aussi responsable de cette détérioration qualitative des forêts françaises. Progressivement, une grande partie des services publics forestiers de proximité (personnels de l'ONF et agents forestiers des DDA) est supprimée. Depuis 2002, 25% des emplois de terrain ont disparu et avec eux le contact direct avec les élus ruraux. En quinze ans, l'ONF a perdu mille salariés tandis que les emplois commerciaux et de direction ont augmenté de plus de 35%. Les missions de service public pâtissent directement des dernières réformes de la politique forestière<sup>(2)</sup>.

Cette dernière a un fort impact sur l'espace rural. La tendance à la création de grandes structures de transformation, plus particulièrement avec la montée en puissance du bois énergie, va à l'en-



Philippe Amiot, Institut de l'élevage

## Les arbres mous

Après la Chine, les États-Unis, la Grande Bretagne, le Canada et la France, plusieurs dizaines de pays ont mis en œuvre des cultures d'arbres OGM. À l'exception de la Chine qui n'a produit pour l'instant que des peupliers résistants aux insectes, la principale motivation est de répondre aux besoins des papetiers et surtout des industriels pour produire des agrocarburants dits de « seconde génération ». Le bois dont ils souhaitent extraire ces carburants présente un gros « défaut », qui est la lignine, élément chimique constituant le « squelette » des arbres, et assurant leur résistance aux agents pathogènes et aux intempéries.

Les arbres OGM sont donc modifiés pour produire moins de lignine. Eucalyptus et peupliers, arbres à croissance rapide, sont les cobayes de ces recherches.

De nombreux scientifiques et forestiers, Américains et Français, s'inquiètent de la possibilité de la dissémination des pollens à des centaines de kilomètres. Les arbres génétiquement modifiés risquent encore davantage que les autres OGM d'exercer des effets nuisibles sur l'environnement car :

- les arbres forestiers peuvent vivre jusqu'à plusieurs centaines d'années ;
- ils sont relativement sauvages et prospèrent facilement sans intervention humaine ;
- certains arbres se propagent par voie végétative ;
- la reproduction croisée étant une caractéristique de la plupart des arbres forestiers, ils peuvent facilement se reproduire avec des espèces apparentées.

À savoir que le gouvernement a donné l'autorisation à l'Inra (Loiret), en juillet 2007, de procéder à la dissémination des pollens des peupliers OGM, pour en mesurer les impacts.

(1) Seule la Chine assure une diffusion commerciale depuis 2002 (plantation d'un million d'arbres OGM).

### Pour en savoir plus

Une source de sites faisant le point sur l'état des recherches sur les OGM bois en France et dans le monde : [lignine.free.fr/questions.html](http://lignine.free.fr/questions.html)



1 million de m<sup>3</sup> de sciages, c'est 2 500 emplois en récolte et première transformation ; c'est aussi 12 000 emplois induits ou confortés en milieu rural.

contre du développement local. De nombreuses petites entreprises de première transformation disparaissent, avec leurs emplois qualifiés. On dénombre aujourd'hui moins de 3 000 entreprises contre 6 800 dans les années 70 et la production des scieries les plus importantes (plus de 8 000 m<sup>3</sup>/an) est majoritaire alors qu'elles ne représentaient encore que le quart des sciages à l'époque.

Se surajoute à cette situation la volonté implicite de l'Europe de « zoner » la forêt : la production au Nord, le tourisme et l'écologie au Sud. En dehors de cet objectif, il n'y a pas de vraie stratégie forestière européenne.

Cependant, des pistes existent pour développer une forêt qualitativement intéressante en alliant les activités forestières, agricoles et rurales, tout en constituant un véritable secteur économique de l'espace naturel. Une stratégie globale d'utilisation et de protection de la forêt, déconcentrée à l'échelle locale, est nécessaire pour un développement du milieu rural et forestier. Les chartes

de territoire forestier, à l'initiative des collectivités locales, soutenues par les régions et les partenaires ruraux, répondent partiellement à cet objectif.

Les pouvoirs publics et les filières en aval de la production doivent reconnaître les apports environnementaux et sociaux de la forêt (protection des sols, épuration de l'air, régulation des eaux, fixation

du CO<sub>2</sub>, récréation, etc.). Ecotaxe, taxe carbone ... peuvent redonner de l'importance aux aspects non directement monnayables.

Il faut aussi mêler les intérêts des forestiers, des agriculteurs et des autres professionnels de l'espace naturel vers de nouvelles fonctionnalités (pluriactivité), en particulier pour améliorer le statut et l'emploi des salariés en milieu rural en associant les employeurs que sont les collectivités, les propriétaires ou les associations.

## René Montagnon,

salarié de l'ONF, administrateur du syndicat  
SNUPFEN Solidaires<sup>(3)</sup>

(1) 80 % du bois consommé dans le monde l'est à cette fin.

(2) La part de l'État a diminué de 40% depuis la création de l'office en 1966.

(3) Le Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel, rattaché à Union solidaires, est le plus représentatif et transversal au sein de l'ONF. Il intervient depuis plus de trente ans auprès du gouvernement pour proposer une politique forestière durable.  
[www.snupfen.org](http://www.snupfen.org)

## Repères

**13 millions d'hectares boisés par an disparaissent** de la planète depuis 2000. À ce rythme, 40% des forêts tropicales auront disparu en 2050.

**28,3% du territoire français** (métropole) sont couverts de forêts, soit 15,5 millions d'ha (en croissance de 0,3% par an) dont 1,9 million de plantations. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, 9 millions d'ha.

**10 % de la surface boisée européenne sont françaises.** La France est en quatrième position, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne (respectivement 27, 22 et 18 millions d'ha).

**13 millions d'emplois liés à la forêt dans le monde**, dont 4,2 dans la production de bois rond, 4,6 dans la transformation du bois et 4,2 dans l'industrie papetière.

**450 000 personnes** (28 000 dans la sylviculture) travaillent dans la filière bois en France. 72% de la forêt française relèvent de la propriété privée (plus de 10 millions d'ha, l'un des plus forts taux d'Europe) et 11,6 % sont domaniales, appartenant à l'État. Le reste est la propriété des collectivités locales.

**3,5 millions de propriétaires** possèdent en moyenne 2,6 ha, dont 2,6 millions ont moins de 1 ha.

**12 % des propriétaires forestiers sont des agriculteurs en activité** ; 14 % de la surface boisée leur appartient.

**686 millions d'euros** : recettes de l'ONF dont 41% proviennent des produits des forêts domaniales, 6% de la chasse et la pêche, 26% de contributions publiques ; le reste provenant des activités conventionnelles (travaux et prestations).

**2,40 milliards de m<sup>3</sup>** (154 m<sup>3</sup>/ha en moyenne) de volume de bois sur pied sont estimés dans les forêts.

**52 millions de m<sup>3</sup> de bois sont récoltés** chaque année dont 34 millions commercialisés (le reste étant auto consommé ou distribué dans des circuits non commerciaux). Prix moyen sur pied : 21 euros/m<sup>3</sup>.

**4 milliards d'euros de déficit de la balance commerciale** « bois » en augmentation en raison d'importations massives (la France, deuxième importateur mondial de bois tropicaux).

**25% des forêts françaises protègent de l'érosion et avalanches** ; la fonction de maintien de la qualité des eaux par les forêts est recensée sur 1,4 million d'ha.

**157 t à l'ha de biomasse**, soit 75 t de carbone par ha stockées dans les forêts françaises (plus 80 t de carbone par ha dans les sols forestiers).

### Pour en savoir plus

- « Réflexions et propositions pour l'avenir des forêts publiques » (SNUPFEN Solidaires, 2007) Disponible au SNUPFEN Solidaires – 2, avenue de Saint Mandé – 75570 PARIS cedex 12 [www.snupfen.org](http://www.snupfen.org)
- Rapport MONIN (Décentralisation et politique forestière - 2003) [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr)
- Le Programme forestier national. Disponible sur : [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)



## Produire et préserver

# « Respecter la nature, dans un carcan »

Face à la pensée dominante de la futaie régulière, méthode de gestion de nombreuses forêts, une autre approche se développe grâce aux acteurs de Pro Silva, conciliant économie et écologie. Entretien avec Brice de Turckheim, président et fondateur de Pro Silva Europe.

### Pro Silva : un label, un mode de culture... qu'est ce que c'est ?

Pro Silva est une association de forestiers dont la création remonte à 1989 en Slovénie, et en 1990 en France(1). Elle propose une sylviculture respectant les lois de la dynamique des forêts naturelles, en ménageant leurs forces, en se servant de leur diversité, en conduisant leurs évolutions, souvent imprévisibles, en vue de la réalisation des objectifs fixés et en y minimisant les introductions d'énergie et de matières. Elle est économiquement viable, souvent plus rentable que d'autres modes de sylviculture, plus artificiels.

### Obtenir de bons résultats économiques et pratiquer une sylviculture de qualité, respectant des cycles végétatifs

### particulièrement longs, comment est-ce possible ?

Le volume produit par hectare et par an sur une parcelle étant peu variable, le chiffre d'affaires dépendra surtout de la valeur individuelle des arbres, dont le prix, au mètre cube, peut varier de 1 à 100. La sylviculture proche de la nature offre de nombreux avantages sur la gestion en futaie régulière, pratiquant des coupes rases étendues. La stabilité de la forêt est meilleure grâce à la diversité des âges, des strates et des essences, qui diminue le risque de propagation des maladies et la sensibilité à divers aléas. La protection des sols est assurée par le couvert continu, et par l'exploitation soignée de coupes, légères mais fréquentes. Le suivi et l'exploitation individuels des tiges évitent des coupes trop précoces d'arbres ayant encore une bonne

## Développer une filière locale en zone de déprise

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en 2002, Bois 2 Mains(1) poursuit des objectifs liés au développement de son territoire situé en zone de montagne à forte déprise, à Saint-Frézal-de-Ventalon (Cévennes). Cinq salariés, 27 associés et un collectif d'une quinzaine de personnes mettent en valeur un ensemble d'activités dans la filière bois : du bûcheronnage à la construction de charpentes et de maisons ossature bois.

« Si c'est l'activité construction bois qui est la plus porteuse économiquement, c'est bien la volonté de développer une filière locale qui est à la base du projet », explique Camille Lecat, un des coopérateurs.

Une autre activité voit le jour dans le cadre du développement de la filière châtaigne en Cévennes, qui consiste à se rapprocher des paysans en proposant la rénovation des vergers abandonnés. Pour les années à venir, la structure souhaite améliorer son expertise et sa pratique sylvicoles vis-à-vis des propriétaires forestiers pour mieux les sensibiliser sur les potentialités de leur forêt, et les inciter à une gestion alliant objectifs économiques et écologiques.

« Face à la pression foncière due à l'attrait touristique du territoire, nous avons décidé d'agir collectivement pour favoriser, via l'accès à l'emploi et au logement, l'insertion de nouveaux arrivants sur le territoire. La volonté est de rester une structure accueillante pour des personnes en difficultés ou non, désireuses de partager notre expérience », tel est le fil conducteur de Bois 2 Mains que résume Camille Lecat.

CK

(1) Bois 2 Mains fait partie du réseau Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires [www.reseautrepas.free.fr](http://www.reseautrepas.free.fr))

Contact : Tél. 04 66 45 44 92 – [bois2mains@laposte.net](mailto:bois2mains@laposte.net) – [www.bois2mains.fr](http://www.bois2mains.fr)

# sans la mettre

capacité de produire, ou trop tardives d'arbres surannés. Les frais de sylviculture, de renouvellement des peuplements sont peu importants: ils comportent moins de plantations, de dégagements et d'éclaircies grâce à la capacité des écosystèmes forestiers naturels en bonne santé de se reconstituer et de se réguler eux-mêmes. Faire faire par la nature ce qu'elle fait gratis, et bien mieux que les hommes! La souplesse est accrue vis-à-vis du marché, avec la vente possible de volumes de bois importants sans "casser" la production quand le marché est favorable, ou la mise en attente, avec capitalisation de gros beaux bois, lors des périodes de mévente.

## Que pensez-vous de la certification forestière mise en place à partir de 1999, pour promouvoir la gestion durable de la forêt ?

Tout en étant assez neutre vis-à-vis des divers systèmes de certification forestière (voir encadré), Pro Silva ne peut que leur être favorable, s'ils contribuent à améliorer la gestion des forêts selon ses principes. Dans ce cas-là, la certification n'entraîne aucune contrainte sup-

plémentaire mais peut apporter des avantages sur le marché. Pour des sylviculteurs traditionnels, ces certifications peuvent initier une prise de conscience en vue d'une gestion plus moderne.

## Faites-vous un lien entre une forêt Pro Silva et une ferme en agriculture paysanne ?

Il existe effectivement un lien dans le sens où la gestion d'une forêt Pro Silva ou d'une ferme conduite en agriculture paysanne repose sur le principe du soin à l'écosystème, faisant appel aux processus biologiques, en les influant le moins possible, tout en réduisant les apports d'intrants. Néanmoins l'agriculture, même paysanne, modifie profondément les paysages naturels et ne pourrait pas subsister sans un intense travail humain. Une forêt n'a pas besoin du forestier pour subsister, croître et se renouveler. La justification de son métier est de faire répondre la nature aux besoins de l'homme



La gestion en futaie irrégulière se fait à l'échelle de l'arbre et non de la parcelle.

et de la société. Le forestier Pro Silva réussit ce défi en respectant la nature sans la mettre dans un carcan, sans vouloir la normaliser, et en prenant sa liberté par rapport à tout schéma préétabli.

## Propos recueillis par Cécile Koehler

(1) Pro Silva Europe regroupe dans 24 pays plus de 6 000 forestiers ayant les mêmes conceptions sylvicoles.  
www.prosilva.fr – Tél. : 01 48 74 31 40

## Concilier gestion écologique et plus-value : c'est possible !

Dans le Morvan, vers 1800, la forêt couvre, avec ses hêtres et ses chênes, 30% du territoire. L'enrésinement apparaît au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle dans quelques forêts privées. Ces pratiques restent marginales : au milieu des années 1970, les surfaces enrésinées ne représentent que le quart des surfaces boisées. Ensuite, c'est l'emballement : le taux d'enrésinement dépasse 50% en 2003. Les paysages se ferment, la biodiversité disparaît. Grâce aux subventions publiques et des allègements fiscaux, les plantations ont pris la place des forêts traditionnelles de feuillues et d'anciennes terres agricoles. Si rien ne change, le feuillu du Morvan ne sera plus, sacrifié sur l'autel d'une rentabilité à court terme.

Pourtant gérer une forêt et en retirer une plus-value sans recourir à une exploitation intensive par coupes à blanc et plantations artificielles, c'est possible. Pour le prouver et préserver des parcelles d'essences mélangées et étagées, l'association Autun Morvan Écologie lance en 1993 une campagne pour freiner l'enrésinement, puis créée en 2003 le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan (GFSFM). Le groupement est collectivement propriétaire d'une centaine d'hectares répartis dans cinq forêts feuillues et mélangées, grâce à plusieurs centaines de souscripteurs.

Alternative à la gestion industrielle des forêts morvandelles, le groupement a une gestion proche de la nature : régénération naturelle, mélange d'essences, irrégularité des âges.... Le traitement irrégulier permet d'avoir un revenu constant et de capitaliser des arbres d'avenir, tout en respectant les milieux forestiers.

Un des objectifs du Groupement est d'être une vitrine de gestion équilibrée et rentable de la forêt, ouverte à tous publics. « Ce n'est qu'avec le soutien des citoyens que nous ralentirons l'évolution inquiétante des forêts usines à bois », souligne Lucienne Haëse, cogérante du GFSFM.

Contact : GFSFM

Tél. : 03 85 86 26 02 – autun.morvan.ecologie@wanadoo.fr – www.autun.morvan.ecolog.free.fr

## Label au bois

- Soutenue par les Amis de la Terre, Greenpeace et WWF, la première écocertification, nommée Forest Stewardship Council (FSC) a vu le jour en 1993, suite au Sommet de la terre de Rio. Elle a pour but d'encourager dans le monde entier une gestion forestière responsable, tant au niveau social et écologique qu'économique. Actuellement, la plupart des forêts FSC sont situées en Europe et en Amérique du nord.

- En 1998, les fédérations européennes de propriétaires forestiers ont voulu valoriser leur bonne gestion forestière sur les marchés en créant le Pan European Forest Certification (PEFC), car la certification FSC était jugée trop contraignante et mal adaptée aux petites propriétés forestières. La certification PEFC est basée sur le principe de l'amélioration continue et de l'engagement volontaire : un propriétaire privé adhère à une charte régionale de bonne gestion et s'engage à la mettre en œuvre.

- Depuis la loi d'orientation forestière de 2001, le régime de l'appellation d'origine contrôlée est étendu aux produits forestiers. Deux demandes de classement AOC sont en cours pour les résineux du massif de la Chartreuse (Isère) et pour les sapins et épicéas du Jura. Elles n'aboutiront pas avant 2010 mais permettent de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de développement local et d'une démarche de qualité.

## Quand l'agriculture et la forêt font bon ménage L'agroforesterie n'est pas là pour « faire joli »

Bilan de six années de plantations à La Ferme En Coton, chez Nicolas et Anne-Catherine Petit.

« En 2001, nous arrivons dans le Gers sur La Ferme En Coton, une exploitation de 43 hectares d'un seul tenant. Nous convertissons les terres en agriculture biologique et mettons en place une production de volailles. En 2003, nous développons une ferme pédagogique où nous accueillons des publics de tous horizons. Notre objectif est de présenter une ferme économiquement viable et actrice dans la protection de l'environnement. Pour y répondre, nous mettons dès 2001 l'arbre au cœur de nos préoccupations.

À notre arrivée, la présence d'arbres se résume à une ripisylve (formation boisée présente sur les rives de cours d'eau), une allée de peupliers et un boisement hétéroclite d'un hectare planté en 1995. Cette désertification a des conséquences coûteuses : appauvrissement des sols, baisse de la fertilité, perte de la biodiversité, absence d'auxiliaires de culture, manque d'ombrage, exposition aux vents forts et aux écarts de température, lessivage de la terre arable, exposition aux diffusions d'intrants utilisés par les voisins...

Pour lutter contre ces effets néfastes, nous élaborons, en collaboration avec Arbre et Paysage 32<sup>(1)</sup>, un projet d'aménagement par la plantation d'arbres et de haies champêtres.

Au fil des années, un maillage arboré s'étoffe : les deux parcelles principales sont divisées en plusieurs petites, les zones d'élevage sont entourées d'arbres pour un meilleur bien-être des animaux, des sentiers soulignent la circulation sur le site, l'allée de peupliers est remplacée par un double alignement de chênes pubescents. Chaque composition d'arbres et de haies est étudiée en fonction de son emplacement et du rôle dominant qu'elle devra jouer, le tout formant un ensemble continu de manière à créer des corridors biologiques.

En 2005, l'agroforesterie fait son apparition dans nos parcelles d'élevage et de culture. Elle n'est pas là pour « faire joli ». C'est un système productif efficace, qui instaure une convivialité entre arbres et cultures, arbres et élevages : un sol forestier fertile se reconstitue, la réserve utile en eau est plus importante et de meilleure qualité, la biodiversité est préservée, le carbone est stocké, cultures et animaux sont protégés. À terme, la production de bois sera valorisée sous plu-



Nicolas Petit : « Chaque arbre planté sur notre ferme est un moment de plaisir, si souvent partagé avec les enfants, et renouvelé par la beauté de l'arbre au fil des 4 saisons. »

sieurs formes : bois d'œuvre, bois de travail, bois énergie ou amendement (bois raméal fragmenté).

Après avoir été longtemps absents du site, les arbres et les haies champêtres reprennent lentement leur place en tant qu'alliés d'une agriculture pérenne. Au-delà de leur contribution environnementale et leur valeur esthétique, ils constituent un outil de production et jouent un vrai rôle économique. Donnons à l'arbre sa juste place, elle rapporte beaucoup plus qu'elle ne coûte. »

(1) Association assurant l'expertise, la mise en place et l'accompagnement des agriculteurs dans leurs projets d'agroforesterie.

Contact : Arbre et Paysage 32  
Tél : 05 62 60 12 69  
[www.arbre-et-paysage32.com](http://www.arbre-et-paysage32.com)

## Se chauffer aux forêts paysannes

À Saint-Hilaire-Foissac en Corrèze, Christian Arnaud élève 140 chèvres et transforme le lait (80 000 litres par an) en fromage. C'est une activité consommant beaucoup de chaleur, de l'ordre de 200 kWh par jour : fromagerie à 22°C sur 8 mois, production d'eau chaude (250 litres par jour), chauffage de l'habitation (180 m<sup>2</sup>) et du gîte. À 600 mètres d'altitude, il peut aussi faire froid :-15°C n'est pas rare !

« Vingt ans après mon installation, en 2002, j'en ai eu assez des notes d'électricité faramineuses. J'avais aussi le désir de substituer une énergie renouvelable propre et locale, à l'énergie nucléaire. J'ai pris le temps de la réflexion pour choisir la plus appropriée, soutenu dans ma démarche

par la FRCIVAM<sup>(1)</sup> Limousin », raconte Christian.

La filière bois-énergie est retenue. Elle valorise les haies et les 15 ha de parcelles boisées<sup>(2)</sup>. Avec une chaudière moderne, l'utilisation de 4 m<sup>3</sup> de bois énergie permet d'économiser 1 tonne équivalent pétrole et d'éviter 2,5 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère (source Ademe).

Septembre 2006, Christian achète une chaudière automatique à bois déchiqueté (19 400 euros). L'ensemble de l'investissement est de l'ordre de 26 000 euros dont 21% sont pris en charge par l'Ademe et le Conseil régional. Une déchiqueteuse est achetée en Cuma<sup>(3)</sup> avec 14 autres agriculteurs. Ces promoteurs du bois énergie créent l'association Civam-Energie ...



Une dalle bétonnée a été réalisée dans le hangar à fourrage. Elle permet le stockage des besoins annuels (150 m<sup>3</sup>) et les plaquettes destinées à la vente (100 m<sup>3</sup>).

s'avérer non rentable sur le plan énergétique et entraîner la disparition des haies et des forêts paysannes », met en garde Christian. Après deux hivers avec sa chaudière à bois, son acquisition le comble : « J'ai divisé par deux ma note d'électricité sans grande incidence sur mon temps de travail (environ 5 jours pour le broyage). C'est aussi très satisfaisant de gagner en autonomie

énergétique et d'être inséré dans une démarche collective ».

(1) Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

(2) Surface agricole utile de l'exploitation : 37 ha.

(3) Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

Contact : Civam-Energie

Tel : 05 55 26 07 99

frcivamlimousin@wanadoo.fr

## Le bois énergie, source d'emplois ?

D'après une étude du ministère du Travail, si un décideur choisit le bois énergie, en remplacement de 1 000 tonnes équivalent pétrole (TEP) de fioul ou de gaz, il crée quatre emplois directs dans un rayon de 50 km autour de chez lui et ne provoque théoriquement que la suppression d'un seul dans l'industrie pétrolière ou gazière.

Ce calcul effectué pour l'approvisionnement de petites chaufferies à bûches se vérifie aussi pour la fourniture de bois déchiqueté d'origine forestière puisqu'il faut quatre personnes à temps plein pour broyer et livrer un millier de tonnes équivalent pétrole (14 000 m<sup>3</sup> de bois). Cependant, l'utilisation finale des produits forestiers sous forme de combustible est la moins intéressante sur le plan social. En effet, outre la valeur ajoutée économique et écologique des autres utilisations, il faut environ 2 000 m<sup>3</sup> de bois de chauffage régulièrement exploité et commercialisé pour créer un emploi à temps complet, alors que l'utilisation de bois d'œuvre crée un emploi pour 300 m<sup>3</sup> de bois récolté. (D'après une étude du Snupfen : « Le bois énergie, enjeu, perspectives et risques »).

... qui a pour objectif de mettre en place une filière paysanne de bois déchiqueté avec un cahier des charges précis pour produire de la qualité et respecter la ressource. Notamment, les plaquettes sont produites dans un rayon de 20 km autour du consommateur et issues des méthodes de la gestion de la forêt paysanne.

« Sans un cahier des charges rigoureux, cette activité bois-énergie peut

## Le bois, source d'humus et de vie

**Sans la pratique de l'agroforesterie, Pierre Buchberger n'aurait pu faire d'un territoire en voie de désertification un lieu de vie. Sur 15 hectares, 5 sont en agroforesterie (maraîchage et arboriculture), 10 constituent un parc où pâturent vaches, brebis et ânes. La vente de produits bio transformés, les chambres d'hôtes et l'accueil pédagogique constituent le chiffre d'affaires (40 000 euros) d'une petite ferme viable, transmissible prochainement à son fils.**

« En 1973, nous achetons une ferme à l'abandon depuis trente-cinq ans dans les montagnes cévenoles. La région est envahie de résineux qui prennent le pas sur la châtaigneraie et les chênaies, installant un maquis épineux et aride dans un contexte de vieillissement de la population, de friches, de ruines et d'incendies à répétition.

Pour cultiver la moindre parcelle, il faut abattre les pins et débroussailler. Nous pratiquons le brûlis coutumier, le temps de comprendre que nous transformons en CO<sub>2</sub> et en sels minéraux la matière organique dont nos sols très pauvres ont un besoin vital pour nourrir la flore et la faune et stocker l'eau. Nous achetons un peu de fumier aux paysans voisins mais insuffisamment pour compenser la carence chronique en matière organique.

Dès 1980, nous disposons les volumineux produits d'élagage suivant les

courbes de niveaux. Avec le temps, ils vont se décomposer en humus. Un pauvre humus ligneux et acide, mais de l'humus quand même. Des apports de calcaire, de compost fermier et d'engrais organiques, des semis d'engrais verts relancent les processus biologiques du sol.

Nous préservons systématiquement tous les feuillus sauvages et plantons des espèces autochtones (sureau, genévrier, charme, frêne,



Pierre Buchberger : « Je goûte pleinement d'être un paysan aménageur de paysage et de territoire. »

arbousier, etc.) autour des parcelles agricoles pour amorcer une restructuration de bocage.

Aujourd'hui, ce qui fût une pinède inhospitalière est devenu un lieu de vie verdoyant et ombragé d'association agroforestière, desservi par un lacs de sentiers. L'interaction entre bois et culture crée une ambiance qui permet de produire dans de bonnes conditions : fertilité des sols améliorée, biodiversité stimulée, relation à la nature plus étroite... Je goûte pleinement d'être un paysan aménageur de paysage et de territoire. »

Contact : Ferme de la Baraque  
30450 Aujac - 04 66 61 12 77

## Analyse

# Revenir à une vision globale de la forêt et de ses usages

**L'exemple du sylvopastoralisme en Provence montre qu'une stratégie globale d'utilisation et de protection de la forêt, alliant les activités forestières et agricoles, est nécessaire pour un développement harmonieux du milieu rural.**

**P**endant des centaines, voire des milliers d'années, la forêt méditerranéenne fut pour les populations locales un lieu de ressources variées. On parlerait aujourd'hui de multifonctionnalité de l'espace : à la fois source d'énergie (charbon de bois), pratique d'une agriculture de subsistance sur écobuage (débroussaillage par le feu), et du pâturage de troupeaux communaux.

La première administration forestière mise en place sous Colbert impose un modèle de gestion basé sur le bois d'œuvre destiné à la marine à voile. C'est aussi l'expression d'un pouvoir centralisé qui tend à limiter les droits d'usage des populations locales. En 1827, le code forestier interdit le pâturage des caprins et des ovins dans les forêts publiques.

## La balle, dans le camp des élus

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, en Provence, l'occupation de la totalité de l'espace forestier et sa gestion vivrière évitent une famine à une population sans cesse croissante. Les cartes du Var de l'époque montrent une répartition à 50% de la surface entre les milieux forestiers et les espaces plus ouverts, agraires et urbanisés<sup>(1)</sup>.

À partir de 1865, selon les premières statistiques en matière d'incendies de forêts, les populations gèrent à peu près le risque. Les milieux forestiers sont très ouverts, la pratique des feux d'hiver étant généralisée.

Avec la guerre de 14, une première désertification des espaces forestiers s'opère au profit des zones de plaine. Les énergies fossiles se substituent au charbon de bois. La forêt provençale lais-



Philippe Amiot, Institut de l'élevage

Par la pratique du sylvopastoralisme, la combustibilité du sous-bois est diminuée et la pousse de l'arbre est améliorée.

sée à l'abandon, la végétation devient très dense, les milieux forestiers se referment.

En août 1944, on enregistre les premiers grands incendies dus aux bombardements (plus de 10 000 ha).

Dès les années 80, des rapports interministériels mettent en relation l'augmentation des risques d'incendie et la déprise agricole et forestière. L'ancêtre de la Confédération paysanne, la FDSP (fédération départementale syndicale des syndicats paysans), participe à ce débat. L'administration forestière se retrouve sur la défensive et est tenue d'évoluer. En 1984, les premières expérimentations de pâturage ovin caprin, dérogoires au code forestier, sont mises en place par l'Inra Ecodéveloppement. Elles permettent de mesurer l'impact du pâturage sur les milieux forestiers : la combustibilité du sous-bois est diminuée et la pousse du houppier est améliorée. Parallèlement, les professions de l'élevage et les chambres d'agriculture créent le Cerpam (Centre d'études et de réalisations Alpes Méditerranée) qui vulgarise les techniques pastorales dans les départements de la région Paca.

L'engagement décisif en faveur du sylvopastoralisme est pris à partir des années 90 à la demande des pompiers et des com-

munes forestières. Ainsi démarrent les premiers contrats agri-environnementaux qui confient à un éleveur l'entretien de ces bandes de sécurité contre rémunération et un accès élargi aux pâturages forestiers. Dans le Var, une centaine d'opérations de ce type sont montées durant les années 1990 et 2000. Leur intérêt et leur efficacité sont largement démontrés en cas d'incendie, même si les conditions extrêmes de sécheresse liée au réchauffement climatique imposent de nouveaux défis.

Pour les relever, il faudrait sortir d'une approche trop compartimentée des problèmes, la sécurité d'un côté, la gestion purement forestière de l'autre. Mieux vaudrait revenir, comme nos anciens, à une vision globale de la forêt et de ses usages. Quant aux incendies qui sont toujours le risque majeur, on pourrait résumer le problème par une lapalissade. Les calories qui brûlent l'été dans les grands incendies sont celles qu'on n'a pas brûlées l'hiver dans les chaudières. Le développement, dans de bonnes conditions, de la filière bois énergie ouvrirait les milieux. Associée au pastoralisme, elle amènerait une prévention efficace contre les risques d'incendie. Mais le système actuel qui repose sur une débauche de matériels et de technologies coûteuses liés à des marchés très lucratifs, a-t-il vraiment envie de se saborder ?

La balle est dans le camp des élus et des politiques. Pendant qu'ils y réfléchissent, la phytomasse combustible de la forêt varoise continue de croître de 3% par an, un bon terreau pour les incendies de demain.

**Denis Carel,**  
paysan dans le Var

(1) Contre 80% aujourd'hui, en faveur de la forêt.